

**La rénovation de l'école du Bitzig était nécessaire, nous l'avons prévu également dans notre programme.**

Ceci-dit, était-il nécessaire de démolir l'ancienne école pour en reconstruire une plus grande alors que nous risquons une fermeture de classe ?

Était-il nécessaire de créer un deuxième périscolaire alors que le premier pouvait être agrandi ? Lors de sa construction, les fondations avaient été prévues pour une extension permettant d'accueillir plus d'enfants.

Les réponses sont « Non » !

**La démolition-reconstruction d'une école avec 5 salles de classe et 1 périscolaire de 30 places implique un coût de 6 000 000 €. Un investissement trop impactant pour les finances de notre commune compte tenu que la capacité annuelle d'investissement est d'environ 1 000 000 € et que nous sommes endettés jusqu'en 2035.**

De plus, **des frais de fonctionnement d'une seconde structure périscolaire vont également impacter nos possibilités à l'avenir.** En agrandissant le périscolaire existant, les coûts de fonctionnement auraient été optimisés.

Enfin, la mauvaise gestion de ce projet a nécessité de relancer le concours d'architecte une seconde fois, **c'est près de 50 000 € perdus.**

**Nous avons pourtant à plusieurs reprises alerté** sur le fait que le projet était trop ambitieux, pas en adéquation avec nos possibilités financières.

**Aujourd'hui en 2026, malgré les fortes hausses de la fiscalité et les ventes du patrimoine communal** (bâtiment Marlène K et terrain entrée route du Rhin), **le maire actuel peine à trouver le financement pour ces travaux.**

**C'était pourtant prévisible, une rénovation de l'école actuelle et l'agrandissement du préscolaire existant aurait permis de limiter les dépenses.**

**Mauvaise gestion, argent gaspillé !**

Ci-dessous les extraits des procès-verbaux du Conseil Municipal qui retracent nos interventions.

Chacun pourra donc se faire son avis sur le sujet.

**Vous retrouverez  
ci-dessous nos  
interventions et  
avis exprimés lors  
des différentes  
séances du conseil  
municipal.**

2022-05-19-TRX06

**Travaux – Rénovation de l'école maternelle Le Bitzig et construction d'un nouveau périscolaire – Lancement du concours de maîtrise d'œuvre**

Le projet de restructuration de l'école maternelle Le Bitzig et de création d'un nouveau service périscolaire a été présenté le 7 avril dernier à son Comité de Pilotage par le CAUE d'Alsace.

Les études de programmation réalisées par le CAUE d'Alsace établissent le montant des travaux à 3 800 000 € HT pour la démolition de l'école maternelle Le Bitzig, sa reconstruction et la construction d'un accueil périscolaire d'une capacité de 80 places, y compris les aménagements extérieurs, l'ensemble de l'opération sur le site actuel de l'école.

Une solution d'accueil des élèves de l'école maternelle pendant les travaux reste à trouver en fonction du projet qui sera retenu. Une option dans des bâtiments modulaires est estimée entre 200 000 et 250 000 € HT.

Le coût global de l'opération est évalué à 5 millions d'euros HT.

Un financement de l'ordre de 50% du coût des travaux peut être escompté.

Compte tenu du montant estimatif du marché de maîtrise d'œuvre, une consultation a été engagée sous la forme d'un concours.

Intervention  
EAG

Extrait PV CM  
du 19/05/2022

**Intervention de Joël HOCQUEL - Groupe Ensemble pour l'Avenir de Gamsheim :**

*"Comme nous l'avons déjà évoqué lors des commissions scolaires, nous sommes favorables à la rénovation de l'école maternelle du Bitzig ainsi que de son agrandissement en cas de besoin.*

*Cependant, nous restons très réservés sur l'intérêt de construire un deuxième périscolaire à Gamsheim. Outre l'investissement important, cela va générer des frais de fonctionnement supplémentaires liés à une seconde structure alors que la première vient d'être inaugurée.*

*Si les règles de participation des familles restent identiques, le coût de fonctionnement restant à charge de la commune sera d'environ 80 à 100000 Euros de plus par an.*

*De plus, lors du COPIL, il a été évoqué l'impact sur les affectations des enfants aux écoles maternelles, non plus en fonction du lieu d'habitation mais en fonction des inscriptions en périscolaire. Le risque est que le nombre d'enfants à l'école maternelle de l'Ill au Rhin diminue entraînant des fermetures de classes alors que cette école vient d'être reconstruite mais*

également avec un impact sur la directrice qui bénéficie actuellement d'une décharge totale d'enseignement.

Concernant le périscolaire actuel, ce dernier a été étudié et construit avec une possibilité d'extension. Suite à nos observations, ce scénario qui avait d'abord été écarté confirme un coût d'investissement nettement moindre, tout comme les frais de fonctionnement futur qui serait limité lorsque l'on dispose d'une structure plutôt que de deux.

Comme la construction d'un nouveau périscolaire est malgré tout retenue, afin d'éviter les déplacements des enfants et limiter les coûts de fonctionnement, le principe d'avoir un seul équipement sur un même site s'impose. Un autre site impliquerait des coûts annexes pour les accès et les raccordements alors que le site actuel bénéficie notamment d'un parking à proximité.

Pour les économies d'énergie, il nous paraît indispensable de s'interroger sur le mode de chauffage et la possibilité d'y intégrer des énergies renouvelables qui permettrait de se rapprocher d'un bâtiment passif.

Côté restauration, la question de la conception de la cuisine pourrait être étudiée afin de permettre la possibilité de préparer les plats sur site avec un approvisionnement local, idéalement bio.

Lors de la dernière séance du vote du budget, nous avons fait part de notre étonnement concernant le nombre important de nouveaux projets prévus alors qu'il n'y a pas de visibilité suffisante sur le plan de financement du projet de rénovation de l'Ecole Maternelle du Bitzig qui correspond à la construction d'un nouvel équipement scolaire et périscolaire.

Quel est le plan de financement de ce projet dont le budget annoncé de l'ordre de 5,4 millions d'euros est aujourd'hui estimé à 5 millions d'euros HT soit 6 millions d'euros TTC ?

Un financement de l'ordre de 50% du coût des travaux peut être escompté, est ce que les subventions des partenaires ont été confirmées ? Un emprunt est-il désormais envisagé ?

Par ailleurs, une incertitude liée au contexte actuel et l'envolée des prix de la construction oblige certaines collectivités à arrêter ou décaler des projets. Est-ce le bon moment ?

Par conséquent, compte tenu des éléments exposés, il ne nous paraît pas opportun de lancer une opération si importante qui nous paraît très voire trop élevée au regard de nos capacités financières. nous préférons donc nous abstenir."

Réponse de M. le Maire :

Ce projet, minutieusement élaboré en association avec un comité de pilotage spécifique et les commissions municipales Vie scolaire/Périscolaire/Enfance et des Finances, est à ce jour accueilli favorablement.

Après les réflexions préliminaires et les étapes de programmation, le projet va rentrer à présent dans la phase opérationnelle.

Aussi toutes les personnes et instances qualifiées dont le Conseil Municipal resteront acteurs dans l'avancement du projet qui, rappelons-le, est et reste le projet phare de notre mandat.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Comité Exécutif, après en avoir délibéré,

Par 21 voix pour et 5 abstentions (Pascal SIEFFERT, Joël HOCQUEL, Mylène SCHNORR + procuration de François HERTER, Peggah CEZARD)